

$Di - RHM = RIM 2$

Olivier Willième
Congrès AFISO 2007

Di – RHM = RIM 2

- **1. En quoi consiste le RIM2 ou DI RHM ?**
- Le RIM2 ou DI RHM (données infirmières du résumé hospitalier minimal) est un outil qui permet d'enregistrer une partie de l'activité infirmière. Il permet
 - une visibilité de ces soins
 - de collecter des informations pour diverses applications : systèmes d'allocation en personnel, financement des soins infirmiers hospitaliers, développement d'indicateurs de qualité des soins infirmiers...)

Di – RHM = RIM 2

- Il s'agit bien d'un résumé infirmier minimum dont les données seront collectées à partir de 2007 et couplées aux données du RCM, ce qui permettra de définir des profils de soins infirmiers en fonction des pathologies.
- Cet outil contient 78 items, basés sur une classification internationale des activités infirmières. Ils sont répartis en 6 grands domaines de soins, eux-mêmes répartis en 23 classes (par exemple, les soins liés à l'alimentation)

Di – RHM = RIM 2

- L'enregistrement se fera quatre fois par an (mars, juin, sept et décembre, les 15 premiers jours) donc 60 jours d'enregistrements par an pour tous les patients hospitalisés. L'activité de soins sera enregistrée pour toute les unités d'hospitalisation sauf le quartier opératoire les services médico-techniques et les consultations (MAIS EN SALLE DE REVEIL).
- Le premier enregistrement est prévu pour septembre 2007

Di – RHM = RIM 2

2. Changements par rapport au RIM précédent ?

- Le nombre d'items passe de 23 à 78 > plus représentatifs de l'activité infirmière.
- Il faut beaucoup plus justifier, documenter les soins. Il faut respecter les données de contrôle explicitées dans le manuel de codage du DI-RHM. Ces données doivent se retrouver dans le dossier infirmier pour pouvoir enregistrer l'item. Ex : une personne qui a besoin d'aide pour faire sa toilette, il faut justifier si c'est par manque d'autonomie, par fatigue, à cause de la douleur...
- Les données RIM2 (données infirmières) seront couplées aux autres données recoltées dans l'hôpital (médicales, administratives, SMUR..) et feront l'objet d'un envoi commun au Ministère

Di – RHM = RIM 2

- La nouvelle dénomination DI-RHM pour Données Infirmières dans le Résumé Hospitalier Minimum, étant ce dernier l'ensemble des données qui doivent être transmises par l'hôpital au Ministère.
- Le dossier patient (plus particulièrement le volet infirmier du dossier) représente la source des informations qui permettent l'encodage de l'item. Sa bonne tenue devient incontournable > adaptation pour diminuer le temps de remplissage (d'écriture) et pour augmenter sa qualité. Un nouvel AR est sorti le 26/12/06 décrivant entre autres le contenu du dossier infirmier.

Di – RHM = RIM 2

3. Importance de la formation

- Ces changements d'importance ne sont pas possibles sans formation. Celle-ci se fait en plusieurs temps
- des experts RIM suivent une formation spécifique au Ministère pendant 5 jours
- formation des infirmières chefs par les experts sur le nouveau concept du DI-RHM.

DI – RHM = RIM 2

4. Importance des experts DI-RHM

- Infirmier(e)s de terrain qui ont suivi la formation ministérielle sur le DI RHM et sont dégagés à x % de leurs US. Chacun représente et accompagne un groupe d'unités. Ils participent :
 - aux formations des infirmières chefs et des infirmières relais des US
 - au développement du dossier infirmier
 - à l'adaptation du dictionnaire de soins infirmiers (= libellés d'activités inf.) en vue de la programmation informatisée des soins.
 - au soutien et à l'aide des équipes dans l'implémentation du dossier infirmier adapté au DI RHM
 - à la réalisation du suivi et de l'encadrement des unités une fois le RIM2 implémenté (test prévu en juin)

Di – RHM = RIM 2

Conclusions

- Projet ambitieux, incontournable qui mobilise tout le département infirmier.
- Implication institutionnelle (financement et qualité des soins : continuité et sécurité). Le RIM 1 a été une révolution pour l'implémentation du dossier infirmier dans les institutions
- DI-RHM est une révolution quant au développement de ce dossier et son informatisation pour accroître la visibilité des soins infirmiers.